

Campagne *Réparons l'école publique*
4,6 G\$ pour réparer l'école publique québécoise

Montréal, le 20 avril 2026 – Les sommes dédiées au réseau de l'éducation au Québec sont des choix politiques. Les partis ont le pouvoir d'influencer le gouvernement en place quant à leur utilisation. C'est pourquoi la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) demande aux diverses formations politiques du Québec de mettre l'école publique au cœur de leurs engagements électoraux au cours des prochains mois et d'établir un cadre financier permettant de répondre concrètement et de manière pérenne à cette mission fondamentale de notre société.

Plus de 4,6 G\$ pour réparer l'école publique en 2026-2027

Pour contribuer à leurs réflexions, voici diverses sommes identifiées par la FAE et provenant du budget du Québec qui pourraient être redirigées vers l'éducation afin de réparer l'école publique. Nous avons aussi identifié des pertes de revenus exponentielles qu'il est impératif de corriger en revoyant le modèle de la taxe scolaire. Face à l'état actuel du réseau, la FAE estime qu'il est temps de donner un grand coup pour commencer à renverser la tendance. Les données sont en milliard de dollars (G\$).

Poste	Montant (G\$)
Versements au Fonds des générations	2 347 ¹
Subvention à l'équilibre fiscal – baisse de la taxe scolaire	1 513
Compensation pour la limitation de la croissance du taux de la taxe scolaire à 3 %	0,612
Fonds de suppléance — plafonnement de la croissance de la taxe scolaire	0,067
Fin du modèle actuel de financement public des écoles privées (réseau commun)	0,098 ²
TOTAL	4 637 G\$

Sources : Plan budgétaire 2026-2027, Budget des dépenses 2026-2027.

¹ Le versement total au Fonds des générations en 2026-2027 est de 4 179 G\$, dont 1 832 G\$ provenant d'un versement exceptionnel du Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC). La FAE limite sa revendication aux versements récurrents (2 347 G\$). Inclure le versement exceptionnel du FECC est un choix politique qui impliquerait de rediriger des fonds destinés à la lutte aux changements climatiques vers l'éducation. Le gouvernement a fait le choix d'orienter ces fonds vers la dette.

²François Delorme, Catherine Boutin-St-Amant et Florence Ouellet. *Plan pour un réseau scolaire commun : estimation des impacts budgétaires de la réforme proposée*, École ensemble, mai 2022.
https://assets.nationbuilder.com/coleensemble/pages/114/attachments/original/1652084678/Re%CC%81seau_scolaire_comm un_-_Rapport_technique.pdf?1652084678

Pour ce qui est des versements au Fonds des générations, ceux-ci pourraient temporairement servir à un plan national d'urgence de résorption du déficit de maintien des actifs (DMA). Après tout, le gouvernement a déjà fait le choix de réorienter certains de ces versements vers des baisses d'impôts.

Quant à la taxe scolaire, le gouvernement a transformé une perte de revenus en dépenses. Rappelons que la réforme vers le taux uniforme le plus bas a amené le gouvernement à amputer les revenus autonomes du secteur de l'éducation. Il doit ensuite compenser cette diminution à même les fonds généraux, ce qui diminue la capacité de réinvestissement du gouvernement dans le réseau. La FAE est tout à fait consciente qu'une révision du modèle de taxation ne permettrait pas de récupérer toutes ces sommes dès l'année prochaine. Il demeure que les pertes doivent être corrigées par de nouveaux revenus en respectant la capacité de payer des contribuables.

Finalement, la FAE s'explique mal qu'avec tous les fonds déjà investis pour plafonner la croissance de la taxe scolaire, le gouvernement en ajoute encore. Il a fait de cette mesure une priorité dans le Fonds de suppléance en éducation, devant d'autres mesures, comme favoriser la réussite scolaire des élèves ou le financement de la culture à l'école.

Comment le Québec pourrait-il investir ces 4,6 G\$ dans les trois chantiers prioritaires de la FAE?

Comme présentés lors du lancement de la campagne *Réparons l'école publique*, rappelons les trois chantiers jugés prioritaires par la FAE :

- Chantier 1 – Un financement à la hauteur des missions de l'école
- Chantier 2 – Une composition de la classe juste et équitable pour tout le monde
- Chantier 3 – Des profs soutenus et valorisés

Il est à noter que les sommes suivantes sont des équivalences illustrant la portée des sommes en jeu. Chaque ligne représente une utilisation alternative, non cumulative. Par ailleurs, la FAE peut fournir une référence pour chacun des calculs effectués.

Chantiers	Item	Coût de référence	Résultat
Chantier 1	Écoles primaires	Médiane : 34,2 M\$/école (contribution Québec)	Construction de 134 écoles primaires
	Écoles secondaires	Médiane : 173,8 M\$/école (contribution Québec)	Construction de 26 écoles secondaires
	Centres (formation professionnelle/éducation des adultes)	Médiane : 114,3 M\$/centre (contribution Québec)	Construction de 40 centres
	Résorption du DMA	9 777 M\$ (DMA total, éducation)	~47 % du DMA en éducation résorbé
Chantier 2	Fin du modèle actuel de financement public des écoles privées et création d'un réseau commun	Économies de 98 M\$/an (scénario de base)	Gains ou coût nul
	Rendre les projets pédagogiques particuliers (PPP) gratuits	920 \$/élève/an (coût moyen 1 220 \$ – mesure 15232 de 300 \$)	~12,5 ans de PPP gratuits pour tous les élèves du secondaire



Chantiers	Item	Coût de référence	Résultat
	Appliquer le redoublement lorsque nécessaire	À déterminer	À déterminer
Chantiers 2 et 3	Personnes enseignantes	109 121 \$/an ³	Salaire de 42 155 personnes enseignantes
	Personnes techniciennes en éducation spécialisée (TES)	77 000 \$/an ³	Salaire de 59 740 TES
	Personnes professionnelles	135 000 \$/an ³	Salaire de 34 075 personnes professionnelles (ex. : psychologues scolaires)
Chantier 3	Appliquer les codes de vie et les plans de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles	Coût nul	Amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage Rétention du personnel
	Faciliter la déclaration des actes à caractère violent	À déterminer Faible coût	Amélioration de la prévention et de la santé-sécurité au travail Rétention du personnel
	Respecter l'autonomie professionnelle des profs et améliorer leur pouvoir d'agir sur l'organisation du travail	Coût nul	Amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage Limite de la charge bureaucratique des profs liée à la reddition de comptes Rétention du personnel
	Mettre fin au régime restreint et distinct d'application des mécanismes de participation et de prévention en santé et sécurité au travail pour le réseau de l'éducation (Loi 28)	À déterminer	Amélioration de la prévention et de la santé et sécurité au travail Rétention du personnel Réduction de l'absentéisme
Autre	Repas universels	1,7 G\$/an (inclus l'encadrement des enfants du primaire par du personnel du service de garde scolaire)	~2,7 ans de repas gratuits pour tous les élèves
Autre	La culture à l'école	40 M\$/an	~115 ans de programme

³ Les salaires estimés sont les salaires maximums des échelons salariaux, prévus à la fin de la convention en cours, sans les charges patronales. Pour les personnes professionnelles (psychoéducatrices, orthophonistes, etc.), le salaire de référence est le plus élevé, celui des psychologues scolaires.

Réduire la charge fiscale ou investir en éducation? Une question de choix!

Au cours des dernières années, plusieurs choix budgétaires ont été faits par le gouvernement du Québec pour réduire de la charge fiscale.

- Dès 2019, uniformisation de la taxe scolaire au taux le plus bas;
- Dès 2022, plafonnement de la hausse de ladite taxe;
- Dès 2023, baisse d'impôts d'une valeur de 1,8 G\$ par année financée par une réduction des versements prévus au Fonds des générations.

Le respect de la capacité de payer des contribuables est important. Le modèle de la taxe scolaire basée sur la valeur foncière comporte également de nombreuses limites. Toutefois, force est de constater que les réformes et baisses proposées ont engendré des pertes de revenus colossales qu'il devient de plus en plus difficile de compenser. Il est primordial d'en saisir l'ampleur et de corriger le tir pour concilier la capacité de payer des contribuables et un principe de justice pour les futures générations. Rappelons, par exemple, que le déficit de maintien des actifs des infrastructures est également une forme de dette que nous laissons à nos enfants.

Combien le Québec aura-t-il dépensé pour compenser l'uniformisation de la taxe scolaire au taux le plus bas?

La réforme de la taxe scolaire n'a pas engendré de coupes en éducation, mais les compensations nécessaires ont amené de nouveaux postes de dépenses. Les deux abattements fiscaux, soit le taux unique de la taxe scolaire et le plafonnement de la hausse à 3 %, impliquent des compensations financières significatives. En 2025-2026, ces compensations représentent **8,9 %** des dépenses de portefeuille totales en éducation.

Les montants compensatoires, à ce jour, avaient été sous-estimés dans le débat public, puisque la compensation reliée au plafonnement de 3 % était exclue. Les données sont en millions de dollars (M\$).

Accumulation des compensations financières découlant de la réforme du taux unique de la taxe scolaire et du plafonnement de la hausse annuelle à 3 %			
Année	Subvention d'équilibre fiscal, taux unique (M\$)	Compensation - plafonnement 3 % (M\$)	Total (M\$)
2019-2020	1 037	0	1 037
2020-2021	1 518	0	1 518
2021-2022	1 492	0	1 492
2022-2023	1 492	149,2	1 641,2
2023-2024	1 489	303,6	1 792,6
2024-2025	1 486	432,8	1 918,8
2025-2026	1 492	580,9	2 072,9
2026-2027	1 513	612,3	2 125,3
Total	11 519	2 078,8	13 597,8
Hausse annuelle moyenne	—	+42,3 %	+10,8 %

Sources : Comptes publics, volume 2; Documents paramétriques du MEQ; Crédits et dépenses de portefeuille 2026-2027.

Trois choix politiques à faire pour le prochain gouvernement

1. Réorienter les versements au Fonds des générations pour résorber le déficit de maintien des actifs du réseau scolaire.
2. Revoir le modèle de la taxe scolaire afin d'arrêter l'hémorragie et de mettre fin à cette perte de revenus qui fragilise le réseau scolaire.
3. Mettre fin au modèle actuel de financement public des écoles privées et créer un réseau commun pour assurer l'égalité des chances et la réussite scolaire de tous les élèves.